

Ecole Maternelle LES VALLEES
16, rue des verriers
45380 La Chapelle Saint Mesmin
tél : 02.38.72.62.29

ecm-les-vallees-la-chapelle-saint-mesmin@ac-orleans-tours.fr

Mardi 6 juin 2017 3ème Conseil d'école

Début de séance : 18h

Présents :

Mme DALIBON (enseignante et directrice)
Mmes BEAUBRAS, CHESNE, (enseignantes)
Mme DUVAL (Adjointe municipale, chargée des affaires scolaires)
Mme SIFFELET, Atsem
Mme BARBIER, parent d'élève APEI
M BRACHOT, parent APEI
Mme DOWKIW, parent, d'élève FCPE
Mme BRAMI, parent d'élève FCPE

Excusés :

Mme GAUCHER (Inspectrice de l'éducation nationale)
M. CHESNE (DDEN)
M. FOURNIER (enseignant)
Melle LEPETIT (enseignante)
M. KHARLAMOFF, parent d'élève FCPE
Mme GONET, parent d'élève APEI

I. Validation du Compte-rendu du conseil de mars 2016

Après relecture du compte rendu du conseil d'école du 14 mars 2017, ce dernier est validé.
Nous rappelons qu'il est affiché à l'entrée de l'école et qu'une version papier peut vous être donnée sur simple demande.

De plus, il est désormais disponible sur le site internet en accès libre à l'adresse ci-dessous :
<https://maternellelesvallees.toutemonecole.fr/>

II. Rythmes scolaires: organisation de la semaine en maternelle

Depuis le début des débats concernant l'organisation de la semaine à l'école, notre équipe défend l'importance de prendre en compte les spécificités de l'école maternelle et s'est opposé à la mise en place des TAP sur le temps du midi puisqu'elle ne permet pas de raccourcir la journée de l'enfant et qu'elle n'offre pas d'activité culturelle ou sportive particulière (les enfants sont mis au repas pendant les TAP).

L'organisation actuelle ne répond donc pas à l'esprit de la réforme.

Nous constatons que les enfants sont plus fatigués et que l'école éprouve des difficultés d'organisation.

D'une manière générale, l'organisation des structures qui accueillent les enfants sont différentes selon la tranche d'âge des enfants accueillis. Il y a les 0-3ans, les 3-6ans, les 6-11ans, les 11-15ans puis les 15-18ans. Chaque tranche d'âge a ses spécificités.

Il nous semble normal que l'on organise la journée des enfants selon ces différences. L'organisation sur quatre jours nous semble la plus adaptée aux enfants de l'école maternelle.

Elle permet

- un rythme régulier avec une coupure le mercredi.
- Une organisation où les enseignants peuvent rayonner sur l'ensemble de la journée de l'enfant selon qu'il ait besoin d'un repos ou pas. En début d'après-midi, lorsqu'une partie des élèves sont au repos, les enseignants peuvent se répartir pour travailler sur des compétences spécifiques. En milieu d'après-midi, lorsque les élèves qui étaient en repos se lèvent, les enseignants peuvent leur proposer de réelles séances d'apprentissage, qu'ils ont le temps de mener jusqu'à 16h30.
- Une meilleure répartition de la charge de travail pour les atsem. Les Atsem sont essentielles au bon fonctionnement de notre école maternelle. Essentielles tant dans leur fonction auprès des enfants que dans celles concernant l'entretien des classes et du matériel pédagogique. L'organisation actuelle met à mal leurs conditions de travail et un retour aux 4 jours serait bénéfique à tous.

La mairie souhaite prendre le temps de la réflexion et n'engagera pas de changement à la rentrée 2017.

III. Mouvement des enseignants

Nous vous informons que suite au mouvement des enseignants et à la commission du 23 mai 2017, Sandrine Chesne et Isabelle Beaubras quittent la maternelle des Vallées.

Deux nouvelles enseignantes ont été nommées à titre définitif pour la rentrée 2017: Marie Jarry et Joëlle Meurgues Foulatier.

Nous n'avons pas d'information concernant le poste de Magali Bodard.

IV. Effectifs de rentrée

Nous accueillons à la rentrée 41 nouveaux élèves : 38 PS, 2 MS et 1GS

L'effectif prévu pour septembre 2017 est de 112 élèves, soit 28 élèves en moyenne par classe.

La répartition des élèves et l'affectation dans les classes sera communiquée aux familles le jour de la pré-rentrée, le vendredi 1^{er} septembre via le panneau d'affichage.

V. Budget de la coopérative

Nous affichons un solde au crédit mutuel de 3140€ mais certaines opérations ne sont pas encore passées.

Sur notre cahier de comptes, nous pouvons actuellement faire le point sur **les dépenses : elles sont de 5371.64€**

Les entrées : elles sont de 6271.65€

Nous affichons donc un solde positif de 4381.68€

Nous remercions la mairie pour sa subvention de 2117€

Exemple d'actions : le photographe nous a permis de récolter 426.70€

Nous avons dépensé 1626€ pour acheter les photos.

Nous avons récolté 2052.71€ soit un bénéfice de 426.70€

La vente de mugs et de torchons nous a permis de récolter 232.70€€

Nous avons dépensé 866.30€ pour acheter les objets personnalisés

Nous avons récolté 1099€ soit un bénéfice de 232.70€

VI. Investissement 2017

L'école maternelle des Vallées sera pourvue cette année de

- Un ordinateur portable pour le vidéo projecteur
- Un Ipad pour la mise en place du carnet de suivi numérique
- Une enceinte Bluetooth
- L'armoire à pharmacie
- Le tableau blanc aimantée ainsi que le chevalet pour la classe de Aude
- Les casiers pour les vestiaires des quatre classes qui vont être installés cet été et les étagères supprimées.

Nous remercions vivement la municipalité pour les investissements qu'elle a accordés cette année à notre école. Les investissements pour le renouvellement du matériel informatique est primordial pour faire vivre l'école aujourd'hui ! Merci !

Les travaux pour la sécurisation de l'école n'ont pas encore été définis.

VII. Projets, Spectacles, activités et sorties

Correspondance scolaire pour la classe d'Isabelle

La classe d'Isabelle termine son projet de correspondance scolaire avec la classe de Saint Ay, par une journée de rencontre à L'Ile Charlemagne le mardi 4 juillet.

Départ 9h30 / retour 15h45. Nous aurons besoin d'accompagnateurs.

Participation au défi sciences : Le jardin vertical de l'école Défi cycle 1

Projet : organiser une présentation de plantations dans une collection ou une thématique d'objets détournés, répartie (accrochée, suspendue,...) sur un support vertical (mur, poteau,...).

Critères d'évaluation : variété des plantes. Originalité de la collection ou de la thématique. Aspect esthétique de la réalisation.

Réalisation entre le 24 avril et le 19 mai.

Nous n'avons pas encore les résultats

Participation au prix des Incorruptibles

« L'association des Incorruptibles (loi 1901) a été créée en 1988 avec la collaboration de Françoise Xenakis, aujourd'hui présidente d'honneur.

L'objectif de l'association est de susciter l'envie et le désir de lire des plus jeunes à travers des actions lecture autour d'une sélection de qualité et/ou en les faisant entrer dans les coulisses de la création d'un roman avec le Feuilleton des Incos.

Pour être Incorruptibles, les jeunes lecteurs, de la maternelle au lycée, s'engagent à :

- ✓ lire les ouvrages qui ont été sélectionnés
- ✓ se forger une opinion personnelle sur chacun des livres
- ✓ voter pour leur livre préféré

En 2017, pour la 28e édition du Prix, 434 639 jeunes lecteurs répartis dans plus de 8 000 établissements scolaires et périscolaires à travers toute la France, les DOM/TOM et à l'étranger ont lu les livres sélectionnés et élu, parmi eux, leur titre préféré.

En réunissant autour d'un projet commun, libraires, enseignants, animateurs, bibliothécaires et institutionnels, le Prix des Incorruptibles contribue au développement d'une dynamique locale autour de la littérature de jeunesse.

L'association a reçu en 2013 l'agrément de l'Éducation Nationale, en tant qu'association éducative complémentaire de l'enseignement public. »

Toute l'école a participé à cette élection permettant aussi à nos jeunes élèves de voter cette année ! Nous remercions la mairie pour le prêt de l'urne.

Cinématernelles

L'école a participé tout au long de l'année à l'action « Cinématernelle ».

Le Carnaval de la Petite Taupe en décembre pour les élèves de PS, Les contes de la mer au mois de mars pour toute l'école, La balade de Babouchka au mois de mai pour toute l'école.

« C'est est un dispositif d'éducation à l'image singulier, créé par l'Inspection académique du Loiret et coordonné par la Ligue de l'enseignement du Loiret depuis plusieurs années en collaboration avec les conseillers pédagogiques en arts visuels.

L'indépendance du dispositif est la garantie de la rigueur de ses choix comme de la souplesse de son fonctionnement, au plus près des attentes des enseignants. Cela lui a valu une reconnaissance massive des écoles du département. »

Coût de cette sortie : 15€ par classe et par film de frais d'inscription puis 12€ dès le second film soit 111€ + 3.10€ par élève. Total de 762.60€.

Cela a pu se faire, cette année, grâce au budget Classe Découverte qui nous est alloué par la municipalité. Budget classe découverte qui nous a aussi permis de participer à la classe poney.

La classe poney

La classe découverte se déroule actuellement les lundis et mardis pour les classes de Serge et Sandrine et les jeudis et vendredis pour les classes d'Isabelle et Aude.

Les enfants participent à trois ateliers au sein du centre équestre sur une demi-journée : Soins des poneys, Equitation et Voltige.

L'autre demi-journée est consacrée à des activités en forêt : construction de cabanes, chasse aux couleurs, course d'orientation, ateliers de Land Art*.

Les élèves de petite section rentrent à l'école après le pique-nique pour un temps de sieste.

*Land Art : Le land art est une tendance de l'art contemporain utilisant le cadre et les matériaux de la nature (bois, terre, pierres, sable, eau, rocher, etc.). Le plus souvent, les œuvres sont en extérieur, exposées aux éléments, et soumises à l'érosion naturelle ; ainsi, certaines œuvres ont disparu et il ne reste que leur souvenir photographique.

SPORT

La Piscine

Les séances se déroulent très bien et les enfants progressent avec beaucoup de plaisir pour la grande majorité.

Nous remercions vivement les parents qui ont passé l'agrément et qui encadrent les ateliers chaque mercredi depuis le 29 mars. La plupart des parents encadrent les 3 créneaux bien que

leur enfant ne participe qu'à l'un des créneaux. D'autres parents n'ont pas encore ou plus d'enfants participant à cette activité et ils sont là chaque mercredi matin :

UN GRAND MERCI !

Nous manquons néanmoins d'accompagnateurs pour les vestiaires surtout pour les créneaux des GS de Serge et Sandrine et pour celui d'Isabelle.

De même il faudrait parvenir à avoir plus de parents ayant l'agrément afin que chacun ne soit pas contraint de faire toutes les séances tous les mercredis.

La dernière séance de piscine (le 21 juin) est annulée faute d'un nombre suffisant de parents agréés.

Remarque : Suite à un incident survenu à la piscine durant les séances scolaires il est désormais interdit aux parents accompagnateurs de regarder les séances depuis la mezzanine, ils doivent rester dans le hall.

A la rentrée, c'est la maternelle des Vallées qui démarre l'activité piscine le 20 septembre. Il faudra être très réactif pour avoir suffisamment de parents !

La course de régularité :

Les enfants ont suivi un entraînement régulier et ont très bien couru le jour de la course. Maîtriser son effort sur une course d'Endurance a été un réel apprentissage.

Bravo aux enfants !

Les Usépiades, cette journée consacrée au sport s'est très bien déroulée. Les enseignantes trouvent particulièrement bénéfique cette rencontre entre les GS et les CP dans un cadre sportif et convivial.

La grêle est malheureusement venue interrompre la journée.

VIII. Organisation des élections de délégués de parents d'élèves

Le conseil d'école est une instance dans laquelle les représentants de parents d'élèves peuvent s'impliquer dans la vie de l'établissement en lien avec les autres membres de la communauté éducative.

Les élections des représentants de parents d'élèves aux conseils des écoles représentent, à ce titre, un **moment essentiel de la vie des écoles et des établissements**.

Nous devons mettre en place une commission dont la composition est prévue à l'article 1er de l'arrêté du 13 mai 1985 modifié. Cette commission constituée en bureau des élections, présidée par le directeur d'école, est chargée d'assurer l'organisation et de veiller au bon déroulement des élections.

Cette commission se déroulera le mardi 19 septembre à 18h

RAPPEL au sujet des parents accompagnateurs : un grand MERCI !

Nous souhaitons remercier vivement tous les parents qui nous ont accompagné, tout au long de l'année pour les sorties scolaires, pour la classe poney, pour la piscine.

Les parents accompagnateurs sont peu visibles des autres parents. Il est important de rappeler que si les enfants peuvent faire des sorties, que s'il y a une fête de l'école, que si nous pouvons emmener les enfants à la piscine c'est grâce à quelques parents qui dégagent du temps, prennent parfois congés, pour s'occuper de **tous les enfants**.

Chacun doit s'interroger sur la façon dont il peut s'impliquer **régulièrement ou occasionnellement** au sein de l'école pour que nous puissions continuer de faire vivre l'école avec des projets adaptés à nos jeunes élèves.

Nous tenons à rappeler que les 9 stands pour le jour de la fête de l'école ne sont pas encore pourvus et qu'il aurait été souhaitable que les parents soient plusieurs à tenir un stand... cela est bien plus agréable et surtout plus facile à gérer. Merci de vous inscrire au plus vite dans le tableau jaune à l'entrée de l'école.

Fin de séance 19h15